



Ligue Île-de-France de Golf



Championnat Île-de-France Interdépartemental par Équipes Jeunes U11 et U13

Dimanche 18 Octobre – GOLF DE BUSSY (9 TROUS LA GONDOIRE)

Promenade des Golfeurs – 77 600 Bussy Saint-Georges

☎ 01 64 66 00 00 – Courriel : golfbussy@wanadoo.fr

Règlement 2020

Clôture des inscriptions : **04 octobre 2020.**

L'engagement des CD et l'inscription des équipiers s'effectueront sur Extranet

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

Le Championnat Île-de-France par Équipes jeunes des Comités Départementaux, est réservé aux joueurs et joueuses, des départements des Ligues:

- Île-de-France: Seine-et-Marne(77), Essonne(91), Seine-Saint-Denis(93), Val-de-Marne(94), Val-d'Oise (95),
- et de Paris: Paris (75), Yvelines (78), Haut de Seine (92)

qui auront été sélectionnés par les Comités Départementaux pour les représenter.

Chaque Comité Départemental inscrira ses joueurs sur extranet (Date limite le 04 octobre 2020) Les droits d'inscriptions ont été fixés à 150 euros pour l'équipe – règlement par chèque à l'ordre de la Ligue IDF de Golf.

Règlement : (cf. : règle générale des compétitions de la Ligue).

1. LES ÉQUIPIERS DE CHAQUE CD :

L'épreuve est réservée aux joueurs et joueuses des catégories U11 et U13.

- Les joueurs et joueuses devront être licenciés & membres de l'Association Sportive d'un Club de leur CD et avoir leur certificat Médical enregistré à la ffgolf.
- Les joueurs et joueuses devront avoir leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou le questionnaire de santé valide enregistré à la ffgolf à la clôture des inscriptions à l'épreuve sous peine de non-participation.
- La fiche d'urgence médicale 2020 ainsi que l'autorisation parental de prélèvement en cas de contrôle anti dopage dûment complétée par les parents est obligatoire pour participer à cette épreuve.
- L'original ou une copie de l'autorisation parentale doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur.

2. COMPOSITION DES ÉQUIPES DE CHAQUE CD :

Liste de 16 joueurs ou joueuses, mixité souhaitée, permettant de respecter le nombre de joueurs U11 par tour.



Ligue Île-de-France de Golf

3. FORMULE DE JEU :

Pour chaque tour, les doubles peuvent être mixtes et doivent être composés avec au **minimum 4 U11** (sur les 8 joueurs), sinon la composition des équipes du matin et de l'après-midi est totalement libre

- Le matin-1^{er} tour: Qualification : **4 Greensome Stroke Play** / 09 trous en SP Brut (avec score maximum de 9)

Prise en compte des 3 meilleurs scores sur les 4 de l'équipe

En cas d'égalité, le départage sera fait en comparant, les plus mauvaises cartes, puis la 1^{ère}, puis le 2^e etc..

- L'après Midi-2^{ème} tour: Finales : 9 trous - **Match Play – 4 Greensome** – cumul des trous gagnés dans chaque match.
1 v 2, 3 v 4, 5 v 6, 7 v 8.

En cas d'un nombre impair d'équipe, la formule sera aménagée par le Comité de l'épreuve

En cas d'égalité à la fin des matchs, référence sera faite au classement des qualifications du matin.

Pour une plus grande fluidité de jeu, il est souhaité que les doubles du matin soient de l'ordre croissant du total des index des joueurs. Pour l'après-midi, la composition et l'ordre de jeu est totalement libre.

4. REPÈRES DE DÉPARTS :

Les repères de départs seront ceux des recommandations fédérales pour les épreuves jeunes comptant pour le Mérite Fédéral Jeunes. (cf. § 3.6.4 du vade-mecum fédéral 2020).

5. CLASSEMENT & PRIX :

Il sera offert :

- 1 une médaille à chaque joueur des 2 premières équipes des qualifications
- 1 Trophée à l'équipe vainqueur en MP et les joueurs auront également un souvenir

6. CADETS ET INSTRUMENTS DE MESURE :

Lors de ce tournoi, seuls les compétiteurs sont autorisés à être cadet. De plus, les chariots électriques ne sont pas autorisés ainsi que les instruments de mesure de distances.

7. ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de cette compétition, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

8. COMPORTEMENT DES JOUEURS :

S'agissant d'une épreuve par équipe, il est souhaitable que chaque joueur porte les couleurs de son département. Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.

Il est également rappelé, que cette épreuve est « NON FUMEUR », Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Il sera composé des arbitres et d'un représentant de chaque Comité inscrit à l'épreuve.

Les membres du Comité devront être présents du 1^{er} départ de l'épreuve jusqu'à la remise des Prix.

Tous les litiges devront lui être soumis et ses décisions sont sans appel.